

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
MINISTERE DE L'HABITAT ET  
DU DEVELOPPEMENT URBAIN

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace- Work – Fatherland

-----  
MINISTRY OF HOUSING AND  
URBAN DEVELOPMENT

## AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N°009/AOIO/MINHDU/CIPM/2020 du ....25...MARS...2020

POUR LA FOURNITURE DU LOGICIEL TOMPRO (VERSION WEB), PARAMETRAGE ET  
FORMATION AU PROFIT DES CELLULES DE SUIVI DU PROGRAMME C2D URBAIN  
« CAPITALES REGIONALES »  
Financement : C2D Urbain

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture des licences du logiciel tom2pro et l'évolution de la licence TOM2PRO en version Web au profit des cellules de suivi du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales » ainsi que la mise à jour des bases de données et la formation des utilisateurs. Les Cellules de suivis logées dans les villes de la composante CR1 du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales » (Bafoussam, Bertoua, Garoua et Yaoundé) sont dotées de la version 1 du logiciel TOMPRO. Il est donc question d'acquérir les droits d'utilisation pour deux villes de la composante CR2 (Bamenda et Maroua) dudit Programme, d'améliorer l'accessibilité au logiciel et de mettre à niveau l'ensemble des logiciels et des utilisateurs.

### 2. Consistance de la fourniture

Les prestations consisteront aux fournitures suivantes :

- Evolution de la licence TOM2PRO WIN vers TOM2PRO WEB ;
- Droits d'utilisation pour deux nouvelles villes ;
- Transformation de la licence mono projet en multi projets ;
- Installation version WEB sur le serveur du Programme et Paramétrage (mise à jour des bases de données existantes et paramétrage des nouvelles bases de données tenant compte des sites du CR2) ;
- Formation des utilisateurs à l'utilisation du logiciel TOM2PRO (version WEB) conformément aux procédures du programme ;
- Une assistance technique annuelle (service après-vente)

### 3. Allotissement

Le présent appel d'offre est constitué d'un unique lot.

### 4. Délais et Lieu de livraison

La livraison de l'ensemble de la fourniture se fera à la Yaoundé et au plus tard quarante-cinq (45) jours pour déploiement + 12 mois de garantie après la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.



#### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'éditeur ou à tout cabinet agréé par l'éditeur et régulièrement installé au Cameroun.

#### 6. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont financées par la Convention n°1274-02-N du 03 juillet 2015.

#### 7. Coût prévisionnel

La provision du Maître d'Ouvrage pour cette commande est quarante millions de francs CFA (40 000 000 Fcfa) TTC.

#### 8. Consultation et Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9<sup>ème</sup> étage, porte 09T02 de l'immeuble Ministériel n°1 (en face de la Poste Centrale) à Yaoundé.

Ce dossier peut être obtenu contre versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA, au titre d'achat du dossier.

#### 9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés-Bureau des offres) sise au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble « blanc-rouge », dernière Délégation à la Sureté Nationale à Ndjoungolo - YAOUNDE, au plus tard le 2<sup>8</sup> AVR. 2020 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

#### "AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N° 003 /AOIO/MINHDU/CIPM/2020 du 2.5 MARS 2020

POUR LA FOURNITURE DU LOGICIEL TOMPRO (VERSION WEB), PARAMETRAGE ET FORMATION AU PROFIT DES CELLULES DE SUIVI DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

#### 10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de huit cent milles (800 000) F CFA. Cette caution doit rester valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

#### 11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.



## 12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le ~~28~~ 8 AVR. 2020 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'habitat et du Développement Urbain sise au 2ème étage de l'immeuble « blanc-rouge », derrière Délégation à la Sureté Nationale à Ndjoungolo - YAOUNDE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

## 13. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

### 13.1. Critères éliminatoires

Le non-respect de l'un des critères suivants entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire :

- Non-production au-delà du délai de 48h après ouverture des plis, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'une capacité de préfinancement délivré par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le MINFI ; soit 70% du montant prévisionnel TTC ;
- Absence des prospectus ou des fiches du matériel nécessaire au bon fonctionnement du logiciel ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non-respect d'au moins 75% des critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires,
- Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant.

### 13.2. Critères essentiels

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- Références du soumissionnaire ;
- Proposition technique.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 75% d'éléments positifs seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, présentant des capacités administratives et techniques satisfaisantes, sera jugée la moins disante.

## 15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la CELLULE



CENTRALE DE SUIVI C2D URBAIN CAPITALES REGIONALES sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble « AKEVA », derrière Délégation à la Sécurité Nationale à Ndjoungolo - YAOUNDE, Tel. : 222 21 91 01 ou à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés), Tél. : 22 21 99 10.

**17. Additif à l'appel d'Offres**

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Yaoundé, le 25 MARS 2020

**Ampliatiions :**

- MINMAP
- DG/ARMP
- STADE C2D
- AFD
- CIPM / MINHOU
- AFFICHAGE

**LE MINISTRE DE L'HABITAT ET  
DU DEVELOPPEMENT URBAIN**  
*Celestine KETCHA COURTES*  
**Celestine KETCHA COURTES**

